

Bulletin Communal



NOVEMBRE 2021

Sommaire :

La mairie vous informe.....	2
Les consignes de tri évoluent.....	4
Adressage	6
Information aux usagers de l'assainissement collectif	8
Dates à retenir	9
Affiche Téléthon.....	10
Affiche animation Noël.....	12
Affiche quine APE	13
Compte rendu réunion du 9 juillet 2021.....	14
Compte rendu réunion du 17 septembre 2021	16
Compte rendu réunion du 8 octobre 2021	18
Pêche école.....	20
À la découverte du parc animalier de Pradinas.....	21
Les écoliers découvrent la préhistoire	22
Entre culte et culture pour la nuit des églises.....	23
Lecture en mouvement pour les écoliers.....	24
Un marché gourmand très apprécié	25
Une visite insolite	26
Implantation du nouveau stade	27
Un columbarium installé au cimetière	28
La fête malgré tout grâce aux classards.....	29
Le Sous-Préfet Guillaume RAYMOND à l'écoute des problématiques du village.....	30
Des jeunes spatonautes lancent leurs fusées	31
"Sur les chemins de Boussac et du Ségala" garde le rythme.....	32
Entre patrimoine bâti et gastronomie	33
Curage de la station de Courbenac	34
Des travaux de consolidation et de prévention entrepris à l'église.....	35
An coin du bonheur	36
Les infatigables en Assemblée Générale	37
Échos de l'Essor	38
Le coin des enfants	39

LA MAIRIE VOUS INFORME

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

E-mail : mairie.de.boussac@orange.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30 (*fermé le dernier samedi du mois*)

Fermeture le mercredi

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS : mardi après-midi et samedi matin

Fermeture du secrétariat pour congés du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2021

CHIENS

Des poubelles à déjections ont été installées sur le village de Boussac :

- place de l'Église, à côté de l'abribus,
- à l'aire de jeux de la Mairie,
- impasse de l'Eminade (à côté des containers à poubelles).

Merci de veiller à garder les rues du village propres en utilisant ces sacs pour les déjections de vos animaux de compagnie.



Photo Laetitia CLAVEROLLES

RECENSEMENT DES JEUNES A 16 ANS

4^{ème} période 2021 et 1^{er} période 2022

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **Octobre, Novembre et Décembre (4^{ème} période) 2005 et en Janvier Février et Mars (1^{ère} période) 2006** doivent se faire recenser en mairie à partir de leur date d'anniversaire.

Merci de vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Le recensement est obligatoire et donne des droits.

CIMETIÈRE

La Commune a engagé une procédure de régularisation et de reprise des concessions à l'état d'abandon au cimetière.

Ces deux procédures seront lancées simultanément et dureront environ 4 ans.

BIBLIOTHEQUE

Pour les vacances de Noël, la bibliothèque ouvrira le samedi 18 et le dimanche 19 décembre de 10h à 12h. Elle sera fermée du 20 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

Réouverture le mardi 4 janvier à 16h00.

ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°12-2021-10-05-00002 du 5 octobre 2021, la préfecture a prescrit sur le territoire de la commune une consultation publique du **28 octobre au 26 novembre 2021** relative à la demande d'enregistrement présenté par le GAEC de GRANDSAGNE concernant l'augmentation des capacités de production porcine et la construction d'un nouveau bâtiment sur la Commune.

Le dossier d'enquête est disponible et consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

L'enquête 2021 avait été repoussé en raison de la crise sanitaire. Elle aura bien lieu en 2022.

**L'enquête de recensement de la population de la commune se déroulera
du 20 janvier au 19 février 2022**

Un agent recenseur désigné par la Commune se présentera chez vous pendant la période de recensement et vous expliquera la marche à suivre.

Ce recensement est obligatoire pour tous.



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser **à compter du 20 janvier 2022.**

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

EN AVEYRON TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI :
BIENTÔT LE TOP DÉPART !
ÊTES-VOUS PRÊT ?

À partir du 1er novembre 2021 les consignes de tri évoluent. **De nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastiques, petits métaux et bien d'autres** rejoindront nos poubelles jaunes pour une consigne encore plus simple : **tous les emballages et papiers se trient !**

Le **SYDOM** s'est engagé à vos côtés depuis plusieurs mois dans la mise en œuvre de cette extension des consignes avec pour objectif de faciliter le **geste de tri** de tous les Aveyronnais et ainsi recycler un maximum de déchets... tout en valorisant le poids du sac noir.

NOUVEAU **TRIIONS** **TOUS LES EMBALLAGES !**



+ D'INFOS SUR :
TRIONSTOUSLESEMBALLAGES.FR



SYDOM
Aveyron

CITEO

ADRESSAGE

Si lorsque l'on évoque l'adressage, le premier réflexe est de penser à l'acheminement du courrier. Dans la pratique, il s'avère que l'adressage impacte bien d'autres secteurs que la seule distribution du courrier.

Le nommage des voies et le numérotage des habitations en bordure de ces dernières, permet d'identifier de manière unique chacune des habitations. Par ailleurs, à chaque adresse créée sont associées des coordonnées GPS permettant de localiser ces adresses.

Ce travail est particulièrement utile pour les équipes du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), car il permet d'accélérer l'arrivée des secours, grâce à une meilleure identification des adresses.

Comment sont construites les nouvelles adresses ?

Les nouvelles adresses créées adopteront la structure suivante :

Un Numéro, un type de voie, un nom de voie

Un nom de lieu-dit (optionnel)

Code Postal - Nom de la commune

Exemple :

102 Route des Clauzets

Membre

12260 Boussac

Cette base adresse locale a été transmise par le SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents) :

- L'IGN
- La Poste
- Les GPS (Tomtom et Here)
- Le SDIS 12
- Orange
- Data.gouv.fr

La commune vous a adressé un courrier afin de vous indiquer votre nouvelle adresse. Les panneaux/plaques et numéros de rues ont été commandés et seront réceptionnés début janvier 2022. L'employé communal est chargé de poser ces plaques.

Si vous souhaitez être présent au moment de la pose des plaques, vous pourrez prendre rendez-vous avec Ludovic au 06 04 46 45 95 en janvier.

Fiche Réflexe Adresse

« Citoyen » :

Note : La liste dépeinte ci-dessous n'est pas exhaustive.

Titres :

- Permis de Conduire,
- Carte Nationale d'identités,
- Passeport,
- Carte de Séjour,
- Certificats d'immatriculation.

Employeur

Santé :

- Caisse d'Assurance Maladie,
- Mutuelle.

Social :

- Caisse(s) de Retraite,
- Caisse Allocations Familiales,
- Affiliation CCAS,
- Caisse Nationale Chèque Emploi Service.

Services Publics et Industriels :

- Eau,
- Gaz,
- Électricité,
- Téléphone Fixe,
- Téléphone par Câble.

Finance :

- Banque,
- Organismes de crédits.

Assurances :

- Habitation,
- Véhicules

Abonnements :

- Revues,
- Journaux

Monde Associatif et Syndical :

- Associations,
- Syndicats.

Services Diverss :

- Contrats d'entretien,
- Entreprises et Fournisseurs.

Logement :

- Association Syndicale Lotissement,
- Copropriété.

Site changement d'adresse :

Le site Mon service Public :

<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html> permet d'informer les organismes suivants :

- Agirc et Arrco
- Allocations Familiales,
- Assurances retraite,
- Sécurité Sociale,
- EDF,
- Caisse des Dépôts,
- Mutualité Sociale Agricole,
- Pôle emploi,
- Finances Publiques, Direct Energie,
- Défense.

Note d'information aux usagers de l'assainissement collectif sur la commune de BOUSSAC

Pour le bon fonctionnement des stations d'épuration communales (Bourg, Courbenac et Membre), nous rappelons que le réseau d'assainissement n'est pas un « **tout à l'égout** ».

Le **règlement du service d'assainissement** définit les conditions et modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux usées dans le réseau d'assainissement.

Seules les eaux usées domestiques issues des maisons, comprenant les eaux ménagères (lessive, cuisine, toilette...) et les eaux vannes (urines et matières fécales), doivent parvenir à la station d'épuration.



Tout autre rejet dans le réseau d'assainissement (**médicaments, lingettes, serviettes hygiéniques, couches, huiles de vidange, sacs plastiques, matières de vidange, effluents agricoles...**) est formellement interdit et peut être sanctionné :

Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif.



Il y va de la **maîtrise des coûts d'entretien et d'exploitation** des ouvrages de traitement et donc de la redevance **payée par chaque usager !**

Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements et les réparations qu'ils engendrent, les **conséquences** peuvent être importantes en termes de **confort** (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements,), d'**environnement** et même de **santé publique** (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Alors pour faire des économies et préserver la qualité de notre nature nous comptons sur le civisme de chacun.

Merci de la compréhension de tous.

ANIMATIONS

DATES À RETENIR

L'association « Sur les chemins de Boussac et du Ségala » propose une randonnée tous les derniers dimanches de chaque mois (30 novembre 2021, 30 janvier, 27 février et 27 mars 2022). L'association participera à la journée du Téléthon le 4/12 ainsi qu'à l'animation de Noël le 11/12/2021. Vous pouvez retrouver les actualités sur leur page Facebook « Chemins Boussac (Ségala) »

MARDI 23 NOVEMBRE 2021

Aînés : après-midi animations + gouter à 14h à la salle des fêtes.

SAMEDI 4 DECEMBRE 2021

Journée de soutien en faveur du TELETHON. Au programme : randonnée, animations et spectacle de la compagnie « Bruits de couloir » à 20h45. Cf. affiche page 10

SAMEDI 11 DECEMBRE 2021

Animation de Noël avec la participation des associations. Cf. affiche page 12

MARDI 14 DECEMBRE 2021

Repas des aînés de Boussac à la salle des fêtes. Ouvert à tous

DIMANCHE 9 JANVIER 2022

Quine du club de football l'Essor de Boussac à 14h00 à la salle des fêtes

DIMANCHE 16 JANVIER 2022

Vœux de la municipalité à 11h00 à la salle des fêtes.

DIMANCHE 23 JANVIER 2022

Quine de l'APE de Boussac à 14h00 à la salle des fêtes. Cf. affiche page 13

SAMEDI 12 FEVRIER 2022

Repas de la chasse à 20h00 à la salle des fêtes

DIMANCHE 22 MAI 2022

Randonnée-goûter organisé par l'APE

Le Comité d'Animation vous proposera un déjeuner tête de veau **courant mars** à partir de 8h00 à la salle des fêtes. La date reste à définir et sera communiqué ultérieurement.

« **La Taverne d'Albert** » envisage de cuire des pains et des galettes pour la période de l'Épiphanie, début janvier 2022, la date reste à définir et sera communiquée ultérieurement.

Toutes ces animations vous sont proposées dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire



BOUSSAC

SAMEDI 4 DÉCEMBRE



PROGRAMME

✓ 14h00 Randonnée pédestre.



Environ 1h45 de marche. PAF 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Rassemblement et inscriptions à la salle des fêtes

Collation offerte à l'arrivée

✓ 20h45 Spectacle de sketches « change de pot » par la compagnie « Bruit de Couloirs »

Tarif unique = 8 €

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Spectacle de sketches

Bruits de Couloirs change de **POT**



Samedi 4 Décembre – 20h45

Au profit de l'AFM **TELETHON**
INNOVER POUR GUERIR

Salle des fêtes – BOUSSAC

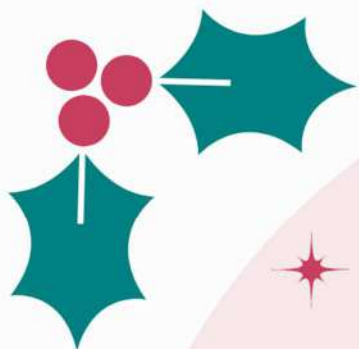
Entrée 8€

06 52 15 75 85 - www.bruitsdecouloirs.fr



SAMEDI 11 DÉCEMBRE

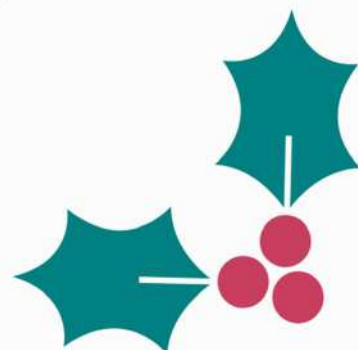
Boussac fête Noël !



Après-midi
Animations &
Jeux Gratuits

Buvette &
Gourmandises

18h00
Illuminations



QUINE



de l'école de BOUSSAC

DIMANCHE
23
JANVIER



Super quine

Un quine pour les enfants,
un quine du "perdant"
et de nombreux lots
à gagner !



Venez nombreux !



6€ le carton / 20€ les quatre

à partir de 14h00
salle des fêtes de BOUSSAC



APE de BOUSSAC



ne pas jeter sur la voie publique



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2021

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 juillet 2021

Présents : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIE Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, HENRY Christian, MOUYSET Sandrine.

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

INDEMNITES DU MAIRE

Le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité du maire à 40,30 % de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L.2123-23, L.2123-24 du CGCT à compter du 9 juillet 2021.

PROCÉDURES CIMETIÈRE

Monsieur le Maire expose que la commune a besoin d'une part d'une assistance en matière juridique comprenant une étude des concessionnaires et une étude des inhumés, et d'autre part, d'une assistance pour procéder à la reprise des sépultures à l'état d'abandon et/ou de reprise des tombes sans concessions, à défaut de régularisation de la situation avec les familles. L'objectif final étant de donner au cimetière un aspect fonctionnel et conforme à la réglementation. Les procédures à mettre en place s'élèvent à 6 620,10 € et à 5 579,00 € HT. Le Conseil Municipal valide ces procédures et les devis.

SÉCURISATION VILLAGES

Monsieur le Maire indique que les services d'Aveyron Ingénierie ont proposé des aménagements afin de sécuriser l'école et les entrées du village de Boussac où les véhicules circulent vite. Un ralentisseur serait placé après l'intersection de la Rue de la Curade et de la Rue du Centre, juste avant l'école. D'autres aménagements de voirie, type rétrécissement de chaussée, seraient placés Route du Mazet, de part et d'autre de la rue, et Rue du Centre, avant le lotissement des Pradels. L'estimation de ces aménagements destinés à renforcer la sécurité des usagers de la route et des piétons s'élèvent à 29 500 €.

URBANISME

La commission urbanisme s'est réunie le 23 juin. La commission fait le constat qu'il n'y a plus de terrains constructibles sur Boussac, à l'exception de 2 hectares à La Baraque de Cussan.

La Communauté de Communes a débuté une étude de projet de territoire et suite à cela engagera la réflexion sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), aussi la commune s'interroge sur l'acquisition des terrains de Baraque de Cussan. La Commune va solliciter les services d'Aveyron Ingénierie pour une étude de lotissement sur ce secteur.

Monsieur le Maire fait part également au conseil de la rencontre qu'il a eu avec Aveyron Habitat pour la construction d'habitat social sur le lot n°5 du lotissement l'Eminade ; au vu des conditions, le Conseil Municipal décide de revoir le prix des terrains de ce lotissement, et fixe à 22 € le m² le prix du terrain de ce lotissement. Le prix de vente des lots est ainsi modifié :

Numéro du lot	Contenance	Ancien Prix	Nouveau Prix
1	788 m ²	29 700 €	17 336 €
3	813 m ²	31 500 €	17 886 €
4	942 m ²	36 000 €	20 724 €
5	1 077 m ²	33 300 €	23 694 €

TRAVAUX STATIONS ASSAINISSEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une opération de curage de la station d'épuration de Courbenac doit être réalisée au cours de l'été 2021. Cette opération nécessite la réalisation d'analyses des boues, les travaux de curage des boues du filtre planté de roseau, et le stockage et l'exportation vers une filière de compostage. Dans le contexte lié à l'épidémie du COVID-19, les boues doivent faire l'objet d'un traitement d'hygiénisation avec un protocole de suivi renforcé. Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre faite par Alliance Environnement d'un montant de 5 325,00 € HT.

SIVOS DU PAYS SEGALI

La dernière réunion du SIVOS a eu lieu le 10 juin. M SOLIER Richard indique qu'un nouveau portail a été mis en ligne pour les inscriptions des enfants. Une journée de formation au 1^{er} secours va être proposée à l'ensemble du personnel travaillant dans les écoles. La prochaine réunion des délégués du SIVOS aura lieu le 22 juillet 2021.

Le dernier conseil d'école a eu lieu le 28 juin. À la rentrée 2021, 59 élèves sont inscrits (25 en cycle 1, 18 en cycle 2 et 17 en cycle 3).

PAYS SEGALI COMMUNAUTÉ

Voirie : le montant de la participation de la commune à la communauté va être revu. Actuellement la commune verse 28 000 € de participation fixe et verse le complément des travaux en fond de concours. Ce montant va passer à 48 000 €, ce qui correspond à la somme que la commune attribue chaque année à l'entretien de la voirie.

Les bureaux de la communauté de communes déménageront en septembre 2021 à côté de la mairie de Baraqueville.

QUESTIONS DIVERSES

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SOUMIS A DROIT DE PREEMPTION URBAIN A BOUSSAC : DECISION DU MAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis à droit de préemption à Boussac, un sis Impasse des Pradels et un autre sis Route de Gramond et qu'il a renoncé à son droit de préemption pour ces deux biens.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 17 septembre 2021.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2021

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2021

Présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, SOLIER Richard, SOULIE Jean-Marc.

Absent et excusé : POUGET Sabine.

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. Après présentation, le Conseil Municipal, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande d'aide financière a été reçue par la commune au cours du mois de juillet. Cette demande porte sur le paiement de deux factures de crèche d'un montant de 78,74€ et de 85,86€. La commission « solidarité » s'est réunie le 15 juillet 2021 afin d'étudier le dossier de cette famille. Elle a émis un avis favorable à cette demande. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'octroi d'une aide financière d'un montant de 78,74 € et 85,86 €.

ADRESSAGE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire rappelle le projet d'adressage de la voirie communale. Ce projet, débuté fin 2018, est à présent arrivé à son terme. Il convient à présent de prévoir la signalétique (plaques / panneaux et numéros). Après étude des devis, l'entreprise SIGNAUX GIROD a été retenue (montant du devis 7 980,26 € HT). Il propose le plan de financement ci-après :

- Subvention DETR 20 %	:	1 596,00 €
- Subvention Département 40%	:	3 192,00 €
- Autofinancement Commune	:	3 192,26 €

Le Conseil Municipal approuve le projet, le plan de financement, sollicite l'attribution des subventions.

SÉCURISATION VILLAGES

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de sécurisation du village de Boussac. Les travaux d'aménagement consistent à :

- mettre en place un plateau surélevé de 10 mètres de longueur en amont de l'entrée de l'école de façon à renforcer encore la sécurité au niveau de son accès,

- renforcer la perception des entrées de bourg par la mise en place de bandes de résines et de bordures permettant de réduire la largeur de la chaussée et créer un effet de porte afin de bien marquer la transition entre le milieu inter urbain et urbain.

L'entreprise COLAS a été retenue pour le lot travaux routier-assainissement, pour un montant de travaux de 19 857 € HT, et l'entreprise SIGNAUX GIROD a été retenue pour le lot signalisation-marquage pour un montant de 4 694,50 € HT.

Le Conseil Municipal approuve le projet présenté, accepte les devis estimatifs des travaux, et sollicite une subvention la plus élevée possible au titre du Fond d'Action Locale pour la réalisation de ce projet.

TRAVAUX CURAGE STATION DE COURBENAC

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de curage de la station de Courbenac ont eu lieu en début de semaine. Ceux-ci se sont bien passés.

ADHÉSION « PAYFIP »

Monsieur le Maire rappelle qu'un service de paiement en ligne doit être mis à la disposition des usagers au plus tard le 1^{er} janvier 2022. Il précise également que l'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP permet de respecter cette obligation. Ce nouveau service permettra de faciliter le paiement des factures (titre de loyer, facture assainissement, redevance...). Il sera accessible 24 h/ 24 et 7 j/ 7.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et le formulaire d'adhésion avec la DGFIP pour le budget principal et le budget assainissement.

TRAVAUX AU STADE

Monsieur le Maire indique que les travaux au stade sont quasiment achevés. Les travaux d'éclairage du stade ont dû être décalés à cause de la météo, mais l'entreprise interviendra d'ici la fin du mois.

Les finitions au niveau des vestiaires restent à faire et seront réalisées par les membres du club de football de l'Essor. Il reste encore à faire homologuer le stade par la fédération française de football pour permettre aux joueurs d'accueillir les équipes adverses à Boussac.

LOTISSEMENTS

Monsieur le Maire indique que pour le lotissement « le clos de Caufour » il avait rendez-vous chez le notaire pour la signature de vente du lot n°3. À ce jour, il ne reste qu'un seul terrain qui ne soit ni vendu ni réservé sur ce lotissement.

ECOLE - SIVOS DU PAYS SEGALI

La réunion de rentrée de l'école a eu lieu le lundi 13 septembre 2021. L'occasion pour l'équipe enseignante et le personnel du SIVOS de rappeler les règles mise en place dans le cadre du COVID pour cette nouvelle année et d'évoquer les projets pour l'année scolaire. L'école compte 21 enfants en cycle 1, 18 en cycle 2 et 16 en cycle 3.

La dernière réunion du SIVOS a eu lieu le 22 juillet 2021. Au cours de cette réunion, les élus ont délibéré sur la modification du règlement intérieur des accueils périscolaires et sur l'instauration de pénalité de retard pour dépassement horaire en accueil périscolaire.

PAYS SEGALI COMMUNAUTÉ

Déchetterie : une nouvelle déchetterie va être créée afin de permettre un service adapté à la population, sur un terrain situé sur la commune de Manhac ; l'acquisition de ce terrain s'élève à 195 000 €.

Voirie : l'entretien de la voirie communale et le goudronnage ont été effectués durant l'été.

SPANC : de nouveaux tarifs ont été votés par l'intercommunalité.

QUESTIONS DIVERSES

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SOUMIS A DROIT DE PREEMPTION URBAIN A BOUSSAC : DECISION DU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle les deux dernières DIA pour lesquelles il a renoncé à son droit de préemption.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2021

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 octobre 2021

Présents : BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIE Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BOURSINHAC Candie, MOUYSET Sandrine.

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT-IZAIRE AU SMELS

Monsieur le Maire expose que le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SÉGALA, par délibération en date du 13 septembre 2021, a accepté l'adhésion de la commune de SAINT-IZAIRE. Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette adhésion. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion la Commune de SAINT-IZAIRE au SMELS, au transfert de la compétence « eau » ainsi qu'à l'extension de périmètre syndical qui en résulte.

SUBVENTION ASSOCIATION « LA TAVERNE D'ALBERT »

Monsieur SOLIER Richard avait fait remonter les doléances des membres de l'association « la Taverne d'Albert » car la subvention 2021 ne leur avait pas été accordée. Compte tenu du fait que l'association a animé le village à plusieurs reprises, il est proposé de reconduire la subvention de 350,00€ pour 2021. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes. Le Conseil Municipal approuve et autorise la décision modificative n°02 et n°03 au budget principal de la commune sur l'exercice 2021 ainsi que la décision modificative n°03 au budget annexe du lotissement « Le Clos de Caufour ».

LOTISSEMENTS

Monsieur le Maire indique que le lot n°4 du lotissement « le Clos de Caufour » est toujours à la vente.

ECOLE - SIVOS DU PAYS SEGALI

Monsieur SOLIER Richard donne le compte rendu de la réunion du conseil syndical qui s'est tenu le 30 septembre. Le SIVOS a fait plusieurs demandes de subventions, pour des travaux de mise en sécurité dans les écoles et pour des équipements informatiques auprès de l'État au titre de la DETR et auprès de l'Inspection Académique pour ce qui concerne l'informatique et a obtenu les accords de subventions.

M. SOLIER indique que les travaux d'entretien effectués au sein des écoles sont réalisés par les agents des communes. Dans une logique de mutualisation des moyens, il est proposé que les agents techniques communaux soient mis à disposition à compter du 1^{er} Janvier 2021 au SIVOS afin de pouvoir refacturer les heures de travail passées dans les écoles. Le Conseil Municipal valide la signature de cette convention.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

ACM : Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification de l'attribution de compensation de la Commune de BOUSSAC, qui consiste à intégrer 1 478,31 € de transfert de charges, lié au fonctionnement en 2021 des accueils collectifs de mineurs, approuve à partir de 2022 pour le calcul des charges transférées et la modification de l'attribution de compensation de la Commune, l'application d'un coût fixe par journée/enfant de 11,84 € au nombre de journées/enfants constaté l'année précédente par Commune.

Voirie : Le Conseil Municipal décide d'approuver le nouveau montant de transfert de charges voirie de la Commune de la manière suivante :

9 631,17 € en fonctionnement (20 %) 38 524,67 € en investissement (80 %)

Ces transferts de charges modifieront en conséquence l'attribution de compensation de la Commune, avec affectation de la part indiquée précédemment (80 %), en section d'investissement à partir de l'exercice 2022.

QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ANIMATION

Monsieur le Maire indique que la commission animation s'est réunie le 20 septembre pour proposer une animation autour de Noël. Une seconde réunion a eu lieu le 27 septembre avec les associations communales. Cette animation aura lieu le samedi 11 décembre 2021.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORT

La commission sport s'est réunie le lundi 4 octobre. Se sont joint à la commission Mesdames BEGUE et MOUYSSSET. Cette réunion avait pour objet de discuter d'un projet multisport au stade. De nouvelles installations seraient mise en place au niveau du terrain de tennis existant. Ce projet sera inscrit au budget prévisionnel 2022 pour une réalisation courant 2022.

PECHE ECOLE



Encore un beau travail de sensibilisation qui vient d'être conduit auprès des élèves du cycle 3 par Sylvie GARNIER sur le thème de l'environnement et plus particulièrement celui du ruisseau LEZERT qui est la colonne vertébrale du réseau hydrologique de notre commune.

Avec le concours précieux de Jean Baptiste FERRE (animateur auprès de l'école de pêche fédérale de l'AVEYRON) un premier constat fut réalisé sur les rives au niveau du Pont de MEMBRE. Érosion des berges, manque d'arbres (ripisylve), beaucoup de sable dans le lit de la rivière, pollution. Il est un point positif de constater que l'indice biologique situé entre 20 et 30 démontre que la qualité de l'eau est favorable à l'accueil des invertébrés.

Face à ces problématiques, des mesures sont prises sur le terrain et surtout le ruisseau. Construction d'épis déflecteurs en branches de noisetiers et de saule, en pierre également afin de dévier le courant pour freiner l'érosion. Des boutures de saules ont également été plantées afin que les futurs arbres ombragent le ruisseau et consolident les berges.

Après ce premier travail tout le monde s'est donné rendez-vous sur le terrain pour faire un récapitulatif de ce projet. Arrivé avec un superbe matériel pédagogique fait de tableaux et panneaux d'aquarelles et de reproductions de poissons, Jean Baptiste FERRE a fait une révision de la leçon (questions-réponses) et on a pu constater la très grande implication des élèves et leur intérêt très marqué sur ce sujet.

S.M.B.V.V. (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur)

Nous avons eu le privilège d'avoir la présence de Karine LACAM (Directrice du S.M.B.V.V.) qui a précisé l'opération financière du syndicat sous la forme d'un module de sept séances réalisées par le C.P.I.E. (Centre permanent d'initiative pour l'environnement) - LPO (Ligue de protection des oiseaux) et FDP (Fédération départementale de pêche). L'objectif principal de cette mission est de faire comprendre le milieu aquatique et d'agir en sa faveur auprès des écoles concernées par le bassin versant du Viaur qui sont au nombre de soixante-douze. Dans cette contribution financière et matérielle il convient de parler du livret magnifiquement réalisé qui reprend toutes les activités menées et qui est remis à chaque élève.

Cette séance pédagogique de terrain s'est terminée avec la cerise sur le gâteau ou plus exactement « Le poisson au bout de la canne ». Aux abords du petit plan d'eau qui jouxte le stade, une dizaine de cannes à pêche attendaient nos pêcheurs en herbe pour une initiation où rien ne fut laissé au hasard pour cette partie, un permis de pêche provisoire a même été attribué à chaque pêcheur.

Chacun a eu droit à une formation technique et précise de toutes les composantes de cette activité avant de tremper les hameçons où une bonne vingtaine de Gardons sont venue s'accrocher avant d'être relâchés à la fin. Vu l'émerveillement suscité auprès de chacun il est fort à parier que de nouvelles passions aient vu le jour.



À LA DÉCOUVERTE DU PARC ANIMALIER DE PRADINAS

Voici la fin de l'année scolaire qui se profile, et avec elle les sorties découverte et détente qui tombent à point nommé après une année bien compliquée. C'était au tour de nos petits du cycle 1 de Mme Kristel CHIAVASSA de passer une journée extra-muros avec un court déplacement au zoo de PRADINAS où Bastien (soigneur animalier) attendait tout ce petit monde pour la visite. Au cours de celle-ci, chacun a pu s'émerveiller de découvrir ces animaux qui les attendaient nonchalamment pour leur plus grand bonheur. Il y eut les pensionnaires emblématiques du parc que sont les ours avec, excusez du peu, une star du cinéma qui tourne dans certains films. Avoir le privilège de caresser un renard n'est pas un phénomène courant, et pourtant c'est bien à cette approche bien particulière qu'ont eu droit les enfants. Les singes malicieux étaient également là, avec un tout petit de quelques jours, bien accroché au ventre de sa mère. En poursuivant le chemin, ils ont pu admirer des wallabys (emblème des célèbres rugbymen AUSTRALIENS), des cerfs et lamas, de paisibles daims, ainsi que nos plus familiers ânes, chèvres, moutons et chevaux. En ce qui concerne ces derniers un jeune poulain de quelques semaines, blanc aux yeux bleus, attira particulièrement leur attention. Étaient également présents avec leur tête fort ressemblante à la Hyène, des Lycaons, tandis que plusieurs espèces d'oiseaux attendaient également nos jeunes visiteurs : Cigognes, rapaces, sans oublier les perroquets farceurs. Après la pause repas, c'est par petits groupes que chacun a pu se détendre à l'espace ludique, découvrir la mini-ferme et visiter le musée agricole. La nourriture des coatis, friands de bananes, fut également un moment fort de la visite avec l'un d'entre eux, installé sans complexes sur l'épaule de Bastien. Pour clôturer la journée, ce dernier avait fait la promesse d'une surprise. Après avoir quitté la pièce où les enfants sagement assis se cachaient les yeux, on le vit revenir avec un tout petit marccassin qui le suivait comme son ombre. Découvert seul et blessé, il fut soigné par les services du parc animalier, et la prise du biberon dans les bras du soigneur eut bien son effet de réelle surprise auprès de nos jeunes écoliers qui n'oublieront pas cette journée et la collection de rencontres réalisées.

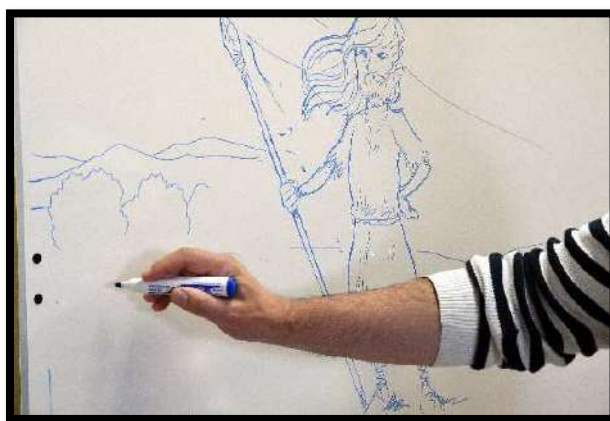


LES ECOLIERS DECOUVRENT LA PREHISTOIRE



C'est dans le cadre de son dispositif d'éducation artistique et culturelle que la mission départementale propose un itinéraire « Le Néolithique, quelle (pré)histoire ! ». Ce thème a enthousiasmé Sylvie GARNIER, directrice et responsable du cycle 3 de notre école, qui a souhaité développer ce sujet auprès de ses élèves. Cette période de l'histoire qui correspond à la sédentarisation progressive de l'homme a une preuve tangible près de chez nous, sur le site de ROQUEMISSOU (commune de MONTROZIER). Une sortie scolaire les a conduits sur ce témoignage palpable de l'histoire avec

une visite de cet endroit où de fructueuses recherches préhistoriques ont été menées. La visite du musée de MONTROZIER leur a ensuite permis de découvrir dans l'espace archéologique les différents objets et divers témoignages matériels qui authentifient de la présence humaine sur les rives de l'Aveyron il y a plusieurs milliers d'années. Un thème particulièrement captivant qui relate l'ère où l'homme se sédentarise et devient agriculteur. Nous étions alors bien loin du numérique et devons les images de cette époque au talent des illustrateurs qui à partir des diverses recherches dessinent les scènes de la vie quotidienne. Dans le prolongement direct de la visite sur le terrain, Jean Christophe VERGNES (dessinateur, illustrateur et auteur de bandes dessinées), est venu en personne passer une journée avec les écoliers afin de leur communiquer ses aptitudes à dessiner et traduire sur le papier ce à quoi pouvait ressembler la vie d'alors. Tous à leurs crayons, ils ont alors suivi les conseils du maître pour s'exprimer sur la page blanche en découvrant les lignes et formes créatives. Ils sont ensuite passés à la couleur par l'apprentissage tout à fait spécifique de l'aquarelle et sa particularité de d'associer les trois gouaches primaires avec un savant mélange d'eau. Très concentrés et captivés par ce cours de dessin privilégié la matinée est très vite passée, sans même se rendre compte ou presque qu'il n'y avait pas eu de récréation.



ENTRE CULTE ET CULTURE POUR LA NUIT DES EGLISES

La nuit des églises : une opération initiée il y a dix ans par Mgr LEGREZ (Archevêque d'ALBI) et qui voit chaque année plusieurs centaines d'églises participer à cette opération. Une mission qui a pour vocation de permettre aux communautés chrétiennes locales de faire vivre et se réapproprier l'église, lieu d'histoire et d'enracinement. Celle de BOUSSAC était inscrite cette année dans la démarche, afin d'ouvrir les portes à toutes celles et ceux qui se présentent, artistes, visiteurs et curieux qui souhaitent participer à cette démarche, culturelle et culturelle. C'est bien là un signe fort qui est donné à la manifestation vivante de l'église au cœur des villages.

Au programme il y avait la visite de l'église, avec le commentaire historique et spirituel du mobilier et objets de culte fait par Mr ESPINASSE –Archiviste de ces objets- qui a donné de pertinentes explications en soulignant particulièrement la richesse du retable, véritable joyau de notre église. Ce fut près de quatre-vingt personnes, réparties en groupes, qui ont ainsi pu enrichir leur connaissance, sans oublier bien évidemment la montée au clocher au bout des quatre-vingt et une marches qui y conduisent. La soirée s'est ensuite prolongée avec un concert donné par trois musiciens avec pour thème « Sonates pour trois flutes traversières » du compositeur Joseph Bodin de BOISMORTIER (1689-1755). Après avoir apprécié le talent de ces musiciens, la soirée s'est terminée par la visite du four à pain du village où un pot d'amitié et de fouace fut offert.



LECTURE EN MOUVEMENT POUR LES ECOLIERS

Si l'apprentissage de la lecture est bien une pierre angulaire de l'école, elle a pris en cette fin d'année scolaire un aspect tout à fait particulier et original pour les élèves de l'école Yves et Noëlle DUTEIL.

En effet, à travers les offres proposées par le CSCPS (Centre social et culturel du Pays Ségali), il existe l'activité de la lecture par le mouvement, et c'est bien dans ce cadre-là que Leticia CADORS de la Cie « Vive voix » est venue passer une journée en enchaînant les trois classes. Au travers des différents textes proposés selon chacune d'entre elles, la mission première était de faire passer un message d'identité, d'altérité, de recherche de soi, et de communiquer des émotions, traduites avec une forte connotation gestuelle. Après chaque lecture, un échange fut établi avec les élèves. Le seul regret est que la météo n'ait pas permis que ces lectures, qui mêlent corps en mouvement et littérature, puissent se dérouler en extérieur.

Après cette année encore quelque peu compliquée, nous souhaitons de bonnes vacances à toutes et tous en espérant une prochaine année plus sereine.



UN MARCHÉ GOURMAND TRÈS APPRÉCIÉ



Afin de proposer un retour à ce que l'on pourrait appeler « la vie d'avant », le comité d'animation et La taverne d'Albert avaient conjointement organisé un marché gourmand dans le cœur du village. Ce n'est peu dire que cette manifestation a connu un réel succès avec le concours précieux de producteurs de pays qui sont venus proposer leurs produits. Vous avez été nombreux à répondre présent à cette activité inédite pour le plus grand bonheur de vos papilles qui ont largement apprécié la qualité proposée. Après que chacun se concocte le menu de son choix, il lui fut fort agréable de l'apprécier sur les tables disposées entre l'église et le four à pain. En ce qui concerne ce dernier, les personnes de l'association avaient mis les mains à la pâte, cela ne s'invente pas, pour cuire près de 130 pains, fabriqués par Christophe ALBOUY boulanger à RIEUPEYROUX.

Redonner une dynamique au fond du village : Il est vrai que nous avons une vision classique de notre église côté nord et ouest alors que le sud est plus confidentiel. Ces festivités ont permis de lui découvrir une perspective moins connue mais tout aussi riche de son clocher et de son architecture. La présence du four à pain et des constructions périphériques apportent également une touche supplémentaire donnant un cadre agréable, largement apprécié par les convives du soir. Une initiative qui a donné pleinement satisfaction aux organisateurs et qui devrait les inciter à renouveler cette animation.



UNE VISITE INSOLITE

Nous avons vu arriver récemment dans notre village un voyageur pour le moins insolite, se déplaçant nonchalamment au rythme de son cheval et de sa roulotte. Il se nomme Jean Paul REYNAUD, était agriculteur dans la région du TRIEVES (Vercors), et quand l'heure de la retraite a sonné a vendu son tracteur pour acheter une roulotte et parcourir ainsi le pays. Ses pérégrinations le conduisent depuis des années au sud d'une diagonale qui va de STRASBOUG à BAYONNE. Autant dire qu'au travers de ce large territoire, notre voyageur collectionne les rencontres et les territoires de la France profonde. « On dit que les gens deviennent irascibles, en ce qui me concerne je ne rencontre que des gens sympathiques » Il s'agit certainement là de cette première approche entre l'homme et le cheval qui favorise les contacts par un attrait naturel. C'est BALISTO, un magnifique Trait BRETON, qui s'acquitte de tracter ce que Jean Paul se plaît à nommer son camping-char ou char à vanne.... N'allez pas croire pour autant qu'il s'agit d'un mode de vie spartiate, il y a dans cette roulotte tout le confort réparti en trois étages (réserve, cuisine et couchage). Même si ce n'est pas obligatoire, un panneau solaire vient alimenter entre autres un gyrophare pour assurer la sécurité de l'attelage. Dans cette logistique, il convient de prévoir également le renouvellement des fers pour le cheval tous les 400 KM. Un parc électrifié fait également partie de l'équipement pour laisser BALISTO s'alimenter sereinement au gré des diverses étapes dans un espace herbeux. Dans la panoplie du voyage un vélo fait également partie des accessoires pour faciliter l'accès aux points de ravitaillement tandis qu'un chien accompagne l'attelage.

Parapente : L'esprit de liberté de notre voyageur se prolonge également par le vol, libre lui aussi, qu'est le parapente, et les sites d'envol lui servent quelque part de fil rouge pour ses itinéraires.

Arrivé de MAGRIN, après l'escale de BOUSSAC, le voilà reparti pour BELCASTEL en direction de DOUELLE dans le LOT pour participer à terme à un festival dans les LANDES. Voici une belle philosophie de vie qu'il convient de saluer pour son approche des richesses que recèle notre pays, au pas lent du cheval.



IMPLANTATION DU NOUVEAU STADE



Après avoir ensemencé la nouvelle pelouse du stade dans la poussière, la pluie providentielle est arrivée opportunément pour favoriser une parfaite germination et faire pousser une pelouse qui s'apparente à une vraie moquette. Félicitations aux maîtres d'œuvre de ces travaux. Il convenait par la suite d'implanter la nouvelle aire de jeu, et pour cette réalisation la mairie a décidé de faire appel à une toute jeune start-up, GEO-TRACE, spécialisée pour ce type de travail bien spécifique. A la tête de cette société, Sandra LAGARDE une jeune Audoise de TREBES est ainsi arrivée avec un appareil que l'on aurait pu croire arrivé tout droit d'un film de

science-fiction. Se servant d'une tablette pour lui donner les instructions, et après avoir capté 24 satellites, on a pu voir ensuite cet étonnant robot-traceur se mettre en route pour tracer les limites, marquer les diverses zones, le rond central, etc... Il était assez bluffant de voir avec quelle précision chirurgicale cet engin a tracé les lignes et courbes de ce qui est désormais le nouveau terrain de foot du Pont de Membre. Une trentaine de minutes auront suffi pour que cette implantation parfaite soit réalisée. Avec cet investissement lourd (de l'ordre de 40 000 €), Sandra intervient dans une bonne moitié sud de la France pour des tracages principalement liés à des terrains de foot et de rugby, mais peut également programmer diverses formes ou inscriptions à la demande de tout particulier ou collectivité qui le souhaite.

Football : La reprise du championnat approche à grand pas et nos joueurs sont déjà sur le pied de guerre pour ne pas manquer l'entame de celui-ci. Le weekend du 28 et 29 août sera synonyme de retour à la compétition avec le premier tour de coupe de France qui verra nos violets aller défier l'équipe de TOURNEMIRE-ROQUEFORT sur ses terres.



UN COLUMBARIUM INSTALLE AU CIMETIERE



Face à une demande de plus en plus croissante, notre commune a fait aménager un site cinéraire au cimetière. Cette nouvelle structure appelée columbarium, est composée de six cases pour recevoir les urnes funéraires, tandis qu'à proximité un jardin du souvenir est créé pour la dispersion de cendres. Des caves urnes sont également à disposition des familles pour leur permettre de déposer des urnes. La concession de ces cases ne pourra être effectuée qu'au moment du dépôt d'une urne et est réservée aux personnes domiciliées sur la commune, celles qui sont non domiciliées mais qui possèdent une sépulture de famille, ainsi qu'aux Français établis hors de France qui n'ont pas de sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale. La concession sera pour une durée de 30 ans (renouvelable), et les tarifs sont à disposition du public à la mairie. L'emplacement des cases ou caves urnes est déterminé par l'administration communale.

Les portes du columbarium permettent de fixer une ou deux photographies de taille standard sans gêner l'emplacement des inscriptions. Les caves urnes peuvent être habillées d'une dalle (ou) d'une stèle dans la limite de l'emplacement.

Jardin du souvenir : Pour ce qui est de la dispersion des cendres, celle-ci ne sera autorisée qu'après une demande de personne qui a qualité de pourvoir aux funérailles et fera l'objet d'un enregistrement sur un registre conservé en mairie. Toute plantation ou dépôt d'objet (Fleurs artificielles, vases, plaques...) y est interdit. En cas de non-respect, ils seront enlevés sans préavis.

Pour toute information complémentaire vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.



LA FÊTE MALGRÉ TOUT - GRACE AUX CLASSARDS

Après une année blanche, les festivités du 15 août ont à nouveau eu lieu cette année. Il faut tirer un grand coup de chapeau aux classards, maîtres d'œuvres de ces réjouissances, qui ont eu la volonté, le courage et la maîtrise de la situation particulière que nous vivons, afin que celles-ci puissent se dérouler dans de bonnes conditions. La participation au repas du 14 était soumise à réservations et la jauge fut réduite de moitié, on a quitté la place de l'église pour les abords de la salle des fêtes avec la mise en place du contrôle sanitaire. C'est bien grâce au sérieux et à la mise en place de cette logistique inédite que ce rendez-vous incontournable pour la commune a pu se dérouler normalement. Exit de l'habituel chapiteau, c'est le parquet de la salle des fêtes qui a ensuite accueilli les danseurs sous la baguette Maxime et Vincent.

Malgré ce programme tronqué il y a eu tout de même le 15 août la messe des conscrits qui s'est terminée par un diaporama des aubades avec des mots forts et vrais : Amitié, joie, rencontres, partage, retrouvailles, famille, fraternité... À l'issue de la cérémonie, ce fut le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts avec le mot d'accompagnement de François CARRRIERE suivi du vin d'honneur des classards, qui auront donc conclu ces festivités.

C'est bien grâce à la volonté, au sérieux, et à la responsabilité des tous ces jeunes, aidés par leurs parents, que ces fêtes ont pu être ainsi pérennisées : Bravo à eux.



LE SOUS PREFET GUILLAUME RAYMOND A L'ECOUTE DES PROBLEMATIQUES DU VILLAGE

Originaire de PERPIGNAN, le tout nouveau sous-préfet Guillaume RAYMOND vient de prendre son poste à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE après avoir été en charge de diverses responsabilités aux ANTILLES, à COMPIEGNE et à la préfecture de LYON dans le RHONE. Nous avons eu l'honneur de l'accueillir récemment dans le cadre de ses visites de proximité qui lui tiennent particulièrement à cœur, afin de prendre le pouls du territoire. Après l'avoir accueilli et présenté les élus présents, François CARRIERE lui fait un état des lieux de la commune avec une population qui dépasse actuellement les 600 habitants. Une progression liée à une politique d'habitat mise en place depuis plusieurs années déjà sous diverses formes (lotissements, logements locatifs, HLML, etc....) Les disponibilités de foncier sont réduites et un des premiers projets du mandat porte sur l'acquisition de terrains constructibles. Le point est fait ensuite sur les écoles dont l'avenir proche est sereinement envisagé avant que ne soient abordés les dossiers en cours tels que les aides accordées pour le four à pain, les abribus, la mise aux normes du stade, l'adressage. Le bon fonctionnement de la bibliothèque est ensuite évoqué ainsi que le point sur les diverses associations, avant que ne soient remis à Mr Le Préfet des documents touristiques et diverses informations communales. Christian HENRY présente l'association des chemins et ses travaux en évoquant le projet qui nous concerne pour ce qui est de la liaison des plus beaux villages de France entre BELCASTEL et SAUVETERRE, tandis que Jean Marc SOULIE fait part de l'agriculture avec entre autres la production du veau de l'AVEYRON et du SEGALA.

L'autre point d'actualité abordé ensuite est la situation COVID avec entre autres les festivités des 14 et 15 août à venir. Cette rencontre s'est ensuite poursuivie et achevée sur le terrain avec la visite du cœur de village, son église et le four à pain.



DE JEUNES SPATIONAUTES LANCENT LEURS FUSEES

Ce n'était pas KOUROU en Guyane mais bien la salle mais bien notre salle des fêtes, qui s'est transformée, le temps d'une matinée en site de lancement spatial. Aux manettes de cette opération, Laurence GARCIA –Animatrice du centre social et culturel du pays Ségali – était venu animer une activité, tout simplement appelée « fusée ». Ils étaient sept jeunes spationautes, qui ont procédé dans un premier temps à la confection de leur engin volant. Pour cette réalisation, une bouteille plastique, du carton et un peu de scotch ont fait l'affaire avant de passer à l'étape suivante qui était celle du lancement. Ce fut ensuite la confection du détonateur avec du bicarbonate enveloppé dans du papier type essuie-tout que l'on introduit dans la bouteille, après y avoir versé du vinaigre blanc. C'est alors le moment crucial, on retourne le tout que l'on installe sur la rampe de lancement et la réaction chimique propulse l'engin dans les airs. Comme il en va de toutes les expériences, on enregistra quelques échecs, avant d'assister à des propulsions tout à fait dignes de Cap CANAVERAL.

Que l'on se rassure, aucune n'a rejoint Thomas PESQUET dans sa station orbitale, mais l'émerveillement était bien palpable auprès de ces apprentis spationautes.



« SUR LES CHEMINS DE BOUSSAC ET DU SEGALA » GARDE LE RYTHME

L'association « Sur les chemins de BOUSSAC et du SEGALA » s'est réunie récemment pour son assemblée générale. En commençant par le bilan de l'année écoulée, il est fait état de la mise en place des randonnées régulières programmées le matin du dernier dimanche du mois et dont l'expérience donne tous les signes d'encouragement. Innovation également avec la rando-nocturne qui fut un réel succès, et ce malgré des conditions climatiques aléatoires. Pas de travaux particuliers réalisés sur les chemins cette année et l'exercice financier se conclut par un solde positif de 3 000€.

Après renouvellement et reconduction du bureau, les projections pour la nouvelle saison se traduisent par une reconduction de ces activités, auxquelles viendront s'ajouter des interventions sur les chemins avec entre autres le renouvellement de passerelles à MARSENDE. Est également programmée une journée (21 mai ?) avec une balade qui pourrait se terminer autour du four à pain pour une collation collective.

Il fut également évoqué la participation à la journée festive des enfants qui doit avoir lieu le 11 décembre dans le cadre des fêtes de fin d'année.



ENTRE PATRIMOINE BATI ET GASTRONOMIQUE

Pour célébrer les journées du patrimoine, nos deux associations « La taverne d'Albert » et « Sur les chemins du Ségala » avaient joint leurs initiatives alliant un mariage tout à fait opportun entre activité physique et gastronomie. Le four à pain avait été remis en chauffe pur l'occasion et après avoir cuit une fournée de pain en matinée, celui-ci reçut l'après-midi tartes et pizzas qui allaient régaler nos amis marcheurs. Pour ces derniers, c'est l'originalité d'une balade nocturne dans les sentiers qui entourent le village qui fut proposée. Le temps incertain a quelque peu contrarié le nombre de participants, mais le plaisir fut total pour celles et ceux qui ont redécouvert ces sentiers avec cette chenille de lucioles qui avaient un air pour le moins insolite. Pour les récompenser de ces efforts, une copieuse collation sortie tout droit du four les attendait pour le plus grand régal des papilles avec une grande variété de toasts et autres pâtisseries. L'opération s'est poursuivie pour la journée du dimanche avec à nouveau la cuisson de pain pour continuer la célébration entre patrimoine gastronomique et patrimoine bâti.



CURAGE DE LA STATION DE COURBENAC

La commune a procédé le 14 septembre au curage des boues d'épuration de la station filtre plantée de roseaux à COURBENAC. Cette dernière vise à collecter et à épurer les effluents domestiques par un système de filtration sur deux étages de filtres plantés de roseaux. Les effluents s'infiltrant dans un massif filtrant où la faune bactérienne, présente dans le sol, dégrade la pollution. Les boues produites s'accumulent progressivement en surface dans lesquelles les roseaux se développent. Mise en fonction en 2008, la couche de boue était devenue importante et nécessitait une opération d'extraction.

Afin de réaliser ces travaux, la municipalité a sollicité l'appui technique et administratif d'AVEYRON INGENIERIE afin de rédiger un cahier des charges et consulter une entreprise spécialisée. Après réception de devis. Le conseil municipal a validé l'offre d'Alliance environnement qui a réalisé les travaux de curage, transport et traitement des boues en plateforme de compostage pour une somme de 5325 €. Pour mener à bien ces travaux, la commune bénéficie de l'aide du conseil, départemental de l'Aveyron et d'EAU GRAND SUD OUEST (Anciennement Agence ADOUR GARONNE)



DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET DE PREVENTION ENTREPRIS A LEGLISE

On peut remarquer depuis quelques jours des échafaudages dressés contre notre église : Que l'on se rassure, il ne s'agit en aucun cas d'assaillants ayant des velléités sur notre édifice fortifié. S'ils sont là c'est pour la réalisation de certains travaux d'entretien sur ce bâtiment classé à qui l'on doit tous les égards de soins préventifs. Ces derniers seront exécutés prochainement par Miguel TAVARES de BARAQUE DE CUSSAN et consistent à reprendre les joints des contreforts, ainsi qu'une opération de consolidation des créneaux. Ces travaux sont bien évidemment conduits sous le contrôle des bâtiments de France en la personne de Mr BETTON.



S'il y avait un léger sentiment d'incertitude en ce qui concernait la météo de ce 7 août, il n'y en avait par contre aucune dans le cœur de toutes celles et ceux qui étaient venus entourer Vincent COSTES (employé de banque) et Coralie CERENZIA (assistante commerciale) qui avaient choisi ce jour pour célébrer leur union. Arrivés à la mairie dans une superbe traction, famille et amis les attendaient en leur réservant l'accueil qu'il se doit. Chantal et Francis, les parents de Vincent sont originaires de la commune et largement connus par leur activité au restaurant du centre à BARAQUEVILLE. Le grand-père de Coralie est natif du village de LISSANCHOU, où les jeunes époux ont par ailleurs construit leur maison d'habitation. Autant dire qu'il s'agissait là d'un mariage empreint d'une grande fibre BOUSSACOISE. Si l'instant de la célébration est toujours émotionnel, il le fut d'autant plus que c'est Candie BOURSINHAC, cousine de Vincent et conseillère municipale qui a eu l'honneur de recevoir le consentement des mariés. Son discours d'accueil fut très empreint d'émotion et de chaleureuses paroles sont allées droit au cœur de l'assistance. Le long cortège prit ensuite le chemin de l'église où le père KUMAR recevait à son tour le consentement des époux pour la célébration religieuse. A noter que celle-ci fut relevée par des chants d'un groupe de gospel, offrant une résonnance d'un bel effet au cœur de notre église où Inès reçut en fin de cérémonie le sacrement de baptême. La nombreuse assistance s'est ensuite retrouvée à la salle des fêtes pour partager le pot de l'amitié, moment privilégié où chacun a eu à cœur de faire part de ses vœux les meilleurs aux jeunes époux, accompagnés de leur charmante petite INES.

Il convient également de saluer l'implication de VINCENT dans la vie locale, en particulier au sein de L'ESSOR DE BOUSSAC où il fait partie d'une des chevilles ouvrières du club.



AU COIN

Ce samedi 4 septembre restera un grand jour pour Anaïs BLANC qui dirige une entreprise en événementiel à BARAQUEVILLE, et Mathis CASTAN, chauffeur d'engins agricoles qui ont retenu cette date pour sceller leur union. Anaïs est la fille de Stéphane et Sandrine BLANC domiciliés BARAQUE DE VORS. C'est avec la plus grande joie et émotion que Stéphane, conseiller municipal, a eu l'honneur de recevoir le consentement des futurs époux. Après avoir accueilli la famille, il a précisé que ces derniers ont réservé un lot dans le lotissement de CAUFOR et vont de ce fait devenir des BOUSSACOIS à temps plein. L'Essor de Boussac va quant à lui compter un célibataire de moins en ce sens où Mathis, qui a par ailleurs fréquenté l'école du village, est un élément incontournable du club local. De la Mairie à l'église, il n'y eut que quelques pas pour le cortège de parents et amis qui ont accompagné les mariés pour la cérémonie religieuse célébrée par le père Raphael BUI. C'est ensuite dans le cadre verdoyant du parc de l'église que s'est prolongée la journée pour le vin d'honneur avec le respect des règles sanitaires en vigueur. Nos vœux les plus chaleureux de bonheur sont adressés à Anaïs et Mathis et nos félicitations les plus sincères à leurs parents et amis.



DU BONHEUR

LES INFATIGABLES EN ASSEMBLEE GENERALE



Après dix-huit mois dépourvus de rencontres et d'activités, le club des aînés de BOUSSAC – VORS s'est enfin retrouvé pour son assemblée générale et par là même, faire le point sur la situation de l'association après cette longue période blanche. Il y a eu dans un premier temps le plaisir de se rencontrer avant de faire un premier bilan de cette phase COVID qui, il faut en convenir, aura fait bien des dégâts collatéraux au sein des diverses associations. La nôtre n'a pas fait exception à la règle et force est de constater qu'elle doit se résoudre à subir une importante érosion de ses membres, passant ainsi de plus de

quatre-vingt adhérents à une bonne cinquantaine.

Francis MOULY a fait état de la situation et fait des projections pour l'année à venir, sans oublier d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de la saison précédente. Il en ressort que les activités habituelles seront reconduites pour un an, à savoir le repas de fin d'année, la galette des rois, le quine et rissoles, pique-nique du Pont de Membre début juillet, voyage sur une journée. Penser à l'avenir de l'association : le bureau actuel qui porte le club des infatigables à bout de bras depuis de nombreuses années a bien précisé qu'il ne renouvellerait pas son mandat dans un an et au vu de cet état de fait, il est fait appel à toutes les bonnes volontés qui auront à cœur de poursuivre l'aventure. Certes, c'est une activité qui a bien changé et évolué avec la société au cours des ans, mais elle a tout de même un rôle capital de rencontre et d'échanges au cœur de cette tranche de génération.



ECHOS DE L'ESSOR

Après les travaux de mise aux normes c'est le bonheur pour nos équipes de retrouver leur stade fétiche du Pont de Membre. Après un début de saison compliqué, notre équipe une s'est bien ressaisie, tandis que nos réservistes ont plutôt bien débuté l'exercice 2021-2022 en occupant la tête du classement.

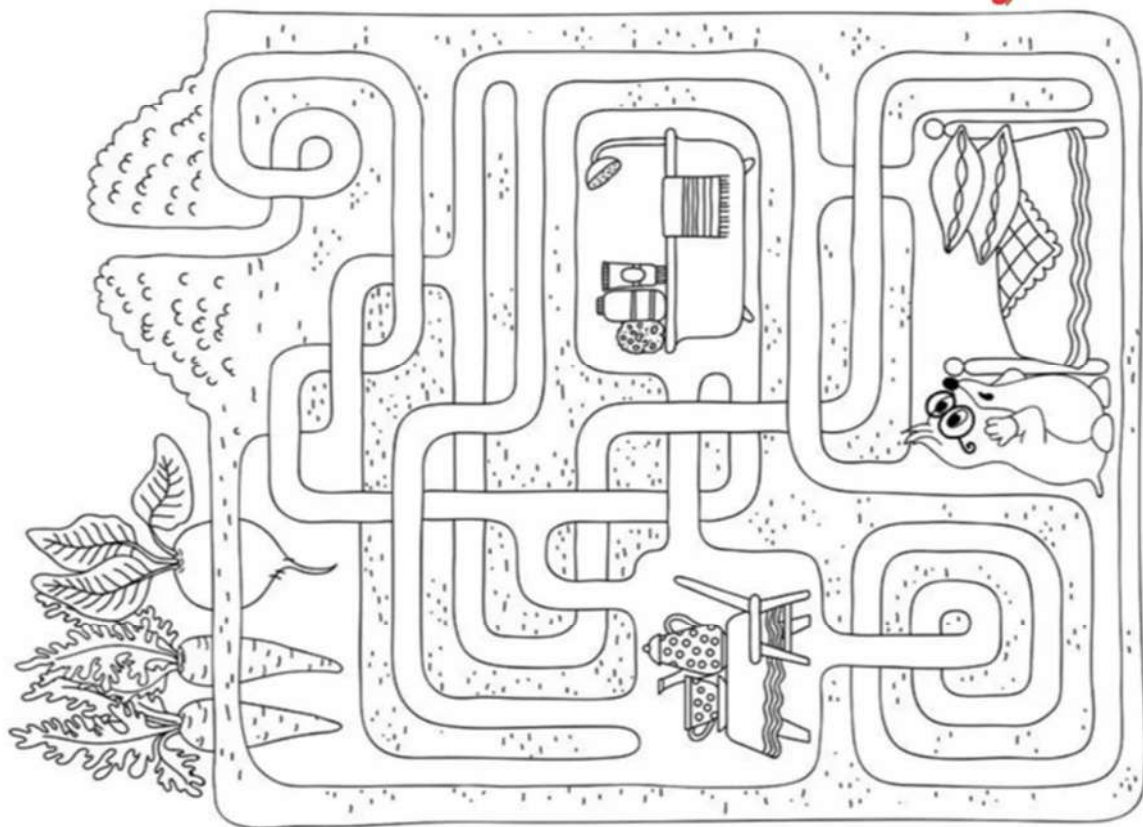




Le coin des enfants



- | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 4 | 4 | 2 | 4 | 5 | 7 | 4 | 6 | 5 |
| 1 | 6 | 7 | 1 | 3 | 6 | 7 | 4 | 7 | 4 |
| 3 | 2 | 4 | 6 | 2 | 7 | 3 | 9 | 6 | 3 |





LA RECETTE TRADITIONNELLE :

LA PASCADE

Ingrédients

- 300 g de farine
- 1/2 litre de lait
- 4 œufs
- 1 pincée de sel

Préparation

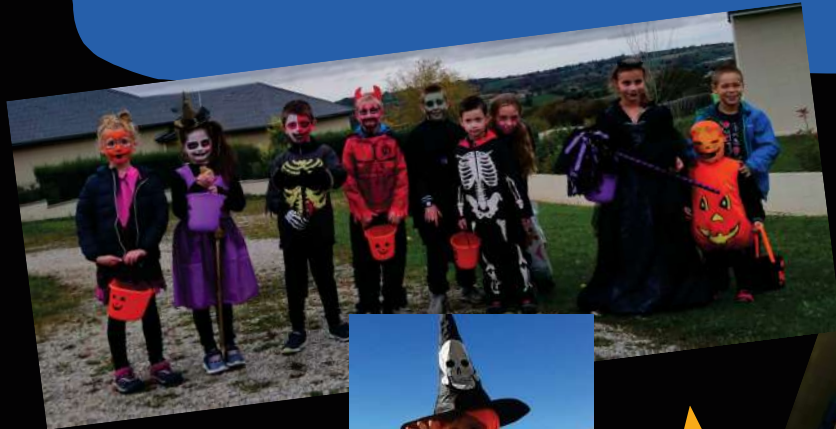
Bien délayer la farine avec le lait et y ajouter les œufs. Bien battre le tout jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Si possible, faites reposer la pâte.

Dans une poêle, faire bien chauffer de l'huile et y déposer le mélange obtenu.

Laisser dorer, puis retourner. Servez la pascade de suite, lorsque celle-ci est cuite des deux côtés.

A vous de jouer au gré de votre imagination !

HALLOWEEN DES ENFANTS



MERCI POUR VOS PHOTOS !

